

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 252

présenté par  
M. Dhuicq  
-----**ARTICLE PREMIER**

À la fin de l'alinéa 53, substituer aux mots :

« au changement climatique »

les mots :

« aux changements climatiques ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le changement climatique est un phénomène complexe avec des implications locales et régionales. Le pluriel correspond donc mieux à rendre compte des disparités climatiques qui peuvent exister entre les territoires.